

1503.

*Saint-André.*

Vincent Espiard, du lieu de Valbreigue en l'evesché d'Usez, commis par les généraux sous la main du Roy jusques à ce que autrement en fust ordonné.

(Sorb., H, 1, 9, n° 174, fol. 24 r°.)

*Poitiers.*

Hilaire Boylesve pour 9 ans, par lettres patentes.

1000 marcs d'or, 11000 marcs d'œuvre.

(*Ibidem*, fol. 47 r°.)

*Rouen.*

Jean du Jardin, marchand, pour un an, par sire Germain de Marle, général.

100 marcs d'or, 800 marcs d'œuvre, l'un portant l'autre.

A associé à sa maîtrise, à ses périls de fortunes, Nicolas Abraham.

Jean du Jardin et Nicolas Abraham pour six ans, par lettres patentes du Roy.

150 marcs d'or et 1200 marcs d'œuvre chacun an.

(*Ibidem*, fol. 10 v°.)